

ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
En an. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTEURS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

EN ABONNEMENT :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre-affranchie.

SAUMUR,

8 Décembre 1881.

Chronique générale.

Y a-t-il une moralité à tirer des élec-
tions législatives ou autres qui ont eu lieu
dimanche à Paris et ailleurs ?

Tout d'abord celle-ci : que le suffrage
universel se désintéresse de plus en plus du
scrutin.

A Paris, sur quinze mille inscrits, c'est
à peine si huit mille électeurs se sont donné
la peine de se déranger.

A Lyon, sur quatorze mille six cent qua-
rante inscrits, il y a eu huit mille six cent
quatre-vingt votants.

A quoi pensent donc tous ces abstention-
nistes ?

Eh bien ! ils se disent qu'il est inutile
d'aller prendre part à des élections qui res-
tent, quelles qu'elles soient, sans significa-
tion, sans avertissement pour le gouverne-
ment.

C'est bonnet rouge et rouge bonnet.

L'argumentation n'est peut-être pas, à
l'abri de tout reproche, et les libéraux fe-
raient peut-être mieux de payer de leur
personne, au lieu de rester chez eux. Mais
le résultat est là. C'est l'abstention qui do-
mine ; de quel droit le gouvernement triom-
pherait-il d'un ensemble de votes qui finale-
ment tournera contre lui ?

M. Constans s'étant décidé, au mépris de
ses engagements, à opter pour Toulouse,
les électeurs républicains de Bagnères-de-
Bigorre sont à la recherche d'un candidat.
A tout prix il leur faut un candidat ministre,
et c'est à M. Devès qu'ils ont songé tout
d'abord.

M. Devès ne peut guère espérer d'être ja-
mais réélu à Béziers où il n'a passé la der-
nière fois qu'après avoir subi un ballottage

humiliant. Il n'est pas douteux qu'il aime-
rait à s'implanter dans une circonscription
nouvelle où il aurait affaire à des électeurs
moins ingrats ; et il n'ignore pas que sa si-
tuation actuelle dans le gouvernement lui
donnerait certaines chances de se faire élire
à Bagnères, en reprenant les manœuvres qui
ont si bien réussi à M. Constans.

Mais, d'un autre côté, il éprouve quelque
honte à laisser à les Bitterrois trois mois à
peine après l'élection et lorsqu'il s'est donné
tant de mal pour retenir leurs suffrages.
Comme le fait justement remarquer une
feuille radicale, ce serait la première fois
qu'un député traiterait le corps électoral
avec une pareille désinvolture. Ce qu'il im-
porte de retenir en cette affaire, c'est le
motif qu'on met en avant pour justifier la
candidature de M. Devès à Bagnères-de-
Bigorre.

On dit que seul un ministre pourra contre-
balancer l'influence locale du candidat con-
servateur, M. Fould. C'est avouer que, sans
une forte pression gouvernementale, la cir-
conscription serait perdue pour les républi-
cains. Cependant les journaux radicaux pro-
testent.

M. Paul Bert a eu, ces jours-ci, de fré-
quentes entrevues avec M. Gambetta au
sujet de l'application du concordat.

Ils étudient la question de savoir si les
articles organiques, joints par le premier
Empire au concordat, peuvent être modifiés
par une simple loi ; quels de ces articles
doivent être abandonnés, et quels, au con-
traire, maintenus, sauf à les mieux sanc-
tionner.

On remarque, depuis quelques jours,
au ministère des affaires étrangères, que
M. Gambetta a consigné à la porte de l'hô-
tel un certain nombre de ses familiers habi-
tuels, que l'on voyait constamment autrefois
à la présidence de la Chambre des députés.

On a distribué à la Chambre le rapport

fait par M. de Marcère au nom de la com-
mission chargée d'examiner la proposition
Naquet sur le rétablissement du divorce.

A l'unanimité et sans discussion, la com-
mission d'initiative s'est prononcée pour la
prise en considération.

On dit que M. Gambetta est très-préoc-
cupé de l'hostilité persistante du monde
financier à l'égard de M. Allain-Targé,
dont on redoute les projets de bouleverse-
ment dans notre système de finances et de
chemins de fer.

M. Paul Bert a l'intention de supprimer
la robe et la toge pour tout le corps ensei-
gnant. Il n'y aurait plus à l'avenir de cos-
tume distinctif dans les cérémonies officielles
ou dans l'exercice du professorat, pour tous
les membres de l'Université.

Un mouvement judiciaire, portant sur la
magistrature assise, est en préparation.

On parle du déplacement de plusieurs
substituts, qui n'ont pas donné au gouver-
nement les satisfactions qu'il attendait de
leur concours, lors de la période électo-
rale.

Notre ex-ambassadeur à Berlin, le comte
de Saint-Vallier, va être mis en disponibilité
jusqu'au mois de mars prochain. A cette
époque il prendra sa retraite à laquelle loi
donnent droit ses trente ans de services dans
la diplomatie.

Il est question d'une réunion de députés
qui doit avoir lieu cette semaine chez M.
Louis Blanc. L'affaire du procès de l'Intran-
sigeant motiverait cette réunion, dans la-
quelle doit être faite une importante com-
munication.

Le nouveau ministre des beaux-arts vient

d'avoir une grande idée. Il veut faire sur-
monter l'arc de triomphe de l'Etoile d'une
gigantesque statue de la République qui sera
mise au concours.

D'après une dépêche de Saïda au Temps,
il paraîtrait que l'extrême sud de l'Algérie
est en proie à une agitation formidable ten-
dant à réunir toutes les populations en un
seul faisceau et sous un seul chef.

Les républicains français reproduisent
avec empressement cette phrase du discours
prononcé par M. de Bismark au Reichstag :

« — Messieurs, a-t-il dit en propres
termes, j'occupe un poste où je puis obser-
ver avec fruit. J'ai prouvé pendant vingt
ans, dans la politique extérieure, que je suis
capable de juger les éventualités futures.
Grâce à mon expérience, j'exprime, comme
témoin, la conviction que la politique du
parti progressiste nous mène petit à petit à
la République ! »

Et les républicains de France crient bra-
vo ! saluent déjà l'avènement de la Répu-
blique en Allemagne annoncée par M. de
Bismark. Ils ne s'aperçoivent pas du piège
tendu par le redoutable chancelier. M. de
Bismark, malgré sa grande habileté, ne peut
vaincre les difficultés financières, écono-
miques, industrielles, qui éprouvent son
pays ; une diversion à l'extérieur lui per-
mettrait de ressaisir l'autorité et le prestige
qui lui échappent. Une tentative faite par
les progressistes allemands en faveur de la
République, n'aboutirait qu'à une réaction
terrible et immédiate qui réconcilierait le
parti de la Croix, le parti de l'armée et la
féodalité avec M. de Bismark.

Celui-ci répondrait au parti de la Croix
en combant ses vœux par l'écrasement du
parti républicain, comme en 1848, en Alle-
magne, et par la guerre à l'extérieur tant
désirée par les hobereaux et gentilshommes
prussiens qui n'ont d'autre instrument de
fortune que leur épée, et qui voudraient

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XXV

LE VOYAGEUR DU N° 3

(Suite.)

En se retournant, Madeleine venait de remar-
quer qu'un rayon de soleil pénétrait dans sa cham-
bre par la serrure de la porte de communication.
Pas de clef, rien... on pouvait voir.

Elle s'approcha, se pencha, retenant son souf-
fle.

En face, dans la cheminée, flambait un grand
feu. Gandoin s'était assis devant l'âtre et tournait
le dos à la servante qui rangeait des plats sur la
table.

Il avait encore son chapeau, son manteau, évi-
demment tant que possible de montrer son visage.

Le jeune messenger entra.

— Eh bien, fit le voyageur sans le regarder non
plus, quelle réponse ?

— Il a dit comme ça, m'sieu, que c'était bien,
qu'il irait.

— Suffit ! conclut Gandoin. Le déjeuner doit
être prêt, n'est-ce pas ? Oui, tout est là. Fichez-
moi le camp tous les deux !

Ainsi congédiés, la servante et l'enfant se retirè-
rent.

Il alla pousser le verrou.

Puis, seulement alors, ôtant manteau, feutre et
lunettes, il se redressa, se défitra, bâilla, comme
enfin délivré de toute gêne.

— Mangeons et buvons d'abord, se dit-il. En-
suite, un bon somme, pour achever de me remet-
tre... J'aurai besoin tantôt de toutes mes facultés...
Ce sera dur !

Il avait rapproché la table de la cheminée ; il
s'assit le dos au feu, le visage orienté vers le trou
de la serrure.

Craignant d'être dévotée, Madeleine se retira
vivement.

Elle ne pouvait plus qu'entendre ; elle n'entendit,
pendant quelques minutes, qu'un bruit de four-
chettes et d'assiettes... puis des mots entrecoupés,
inintelligibles pour elle :

— Une série de treize noirs ! disait le joueur,
quel guignon !... Oh ! j'aurai ma revanche... avec
une plus forte martingale... Tant pis pour Labar-
the !... Il faudra qu'il finance... ou sinon !... Der-
nière carotte, d'ailleurs... Cette fois, mon système

est infallible ! Enfoncées toutes les banques !... A
moi la fortune !... Et libre à lui de me faire chanter
à son tour... Ce sera drôle !

Au dessert, il se leva pour aller entr'ouvrir la
porte.

— Hola hé ! de la cuisine ! cria-t-il, montez le
café !

Puis, quand la servante se fut rendue à cet or-
dre, mais sans doute la contraignant à rester en
dehors :

— Inutile de pénétrer dans mes lars ! lui dit-il,
passez-moi le plateau par l'entre-bâillement... Là !
Ça y est... Merci ! Ah ! dites au conducteur que je
repars avec lui par la voiture de ce soir... et si
vous ne m'avez pas vu redescendre à six heures,
remontez, ma mie, et, pan, pan, très-fort à la
porte du n° 3... J'ai le sommeil dur ! Bien le bon-
jour !

Et la porte se referma au verrou.

Une odeur de tabac s'infiltrant à travers la porte
révéla que Gandoin venait d'allumer un cigare.

Le lueur allait et venait, parfois reprenant son
monologue.

Puis, tout à coup, ce fut un silence aussi com-
plet qu'un numéro 2. Le point lumineux de la ser-
rure s'était éteint. Madeleine en conclut que
Gandoin était là, mis en défiance par la même re-
marque et regardant à son tour.

Elle se recula vivement. Mais n'était-il pas déjà

trop tard ?

Sa mante de veuve était sur une chaise juste en
face de la porte de communication. Ce pouvait
être un indice révélateur. Par un mouvement ra-
pide, elle la fit disparaître.

Un instant plus tard, le rayon de soleil arrivait
de nouveau dans la chambre de Madeleine.

Dans l'autre, le lit cria. Gandoin venait de se
coucher. Un roulement sonore ne tarda pas à
prouver qu'il dormait.

Madeline n'avait plus qu'à attendre. Le mes-
sage adressé à Labarthe, la réponse de celui-ci,
cette recommandation de réveiller l'autre à six
heures, tout indiquait pour le soir même un ren-
dez-vous mystérieux entre les deux complices.

Il n'était guère plus de deux heures. Donc, quatre
heures encore d'attente. Elles parurent bien lon-
gues à Madeleine qui guettait et priait.

Enfin l'horloge de l'église sonna six coups.

D'un côté, Madeleine entendit la servante de
l'auberge monter vers le n° 3 ; de l'autre, elle
aperçut Labarthe qui sortait de chez lui.

A peine eut-on frappé à la porte de Gandoin,
qu'il se leva, allant et venant dans la chambre
avec une précipitation fébrile. Madeleine se ha-
sarda de nouveau à regarder par le trou de la
serrure. Elle l'aperçut penché vers sa valise, dans
laquelle il prit un portefeuille, un revolver. Puis,
enveloppé plus que jamais dans son manteau, le

encore une fois piller quelques provinces françaises.

Voilà le piège ! et les progressistes allemands n'y sont pas tombés, comme les républicains français.

Le *Courrier d'Angers* publie la note suivante :

« Le prince Victor Napoléon, après avoir passé, avec le succès que l'on sait, son examen de bachelier ès-sciences, est resté quelques jours à Paris, chez son père.

« Lundi dernier, la jeune Altesse Impériale est partie pour Montcalieri, où réside sa mère la princesse Clotilde. Le prince passera, à Montcalieri, une partie du mois de décembre.

« Il n'est pas question, comme un journal l'annonçait, d'un grand voyage du prince en Amérique. Dès son retour à Paris, il se remettra à ses études jusqu'au moment où il prendra du service soit comme élève de Saint-Cyr, soit comme volontaire dans un de nos régiments. »

Le *Figaro* nous apprend que les violences auxquelles M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt a été exposée de la part des antisémites d'Odessa en sa qualité présumée de Juive, sont de plus le résultat d'une méprise ou de l'ignorance.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt est, en effet, catholique. L'instruction religieuse lui a été donnée dans la pension de M<sup>me</sup> Fressard, à Auteuil, et c'est à l'église d'Auteuil que la célèbre tragédienne a reçu d'abord le baptême, ensuite la première communion.

Nous lisons dans le *Paris* :

« On s'est souvent plaint de voir entre les mains des congréganistes l'établissement des pupilles de la marine, que le département de la marine entretient à Brest.

« Nous apprenons qu'un des premiers soins de M. Gougeard, en prenant possession de son portefeuille, a été de s'entendre avec son collègue de l'instruction publique pour que désormais la direction et l'enseignement y soient confiés à des maîtres laïques. »

Nous voudrions savoir quel est ce ON, qui s'est plaint. L'établissement des pupilles de la marine, jusqu'ici admirablement tenu, a donné d'excellents marins, bien disciplinés et admirablement exercés.

Laïcisez, puisque tel est le programme, mais ne calomniez pas !

#### LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

Le capitaine Gougeard, dans sa déposition dans l'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, s'exprimait en ces termes au sujet des zouaves pontificaux :

« Je n'ai pas besoin de faire l'éloge des zouaves pontificaux. Je dois cependant dire que j'y ai trouvé des hommes d'une valeur...

je ne voudrais pas dire héroïque, car on a un peu abusé du mot, mais je ne crains pas de dire qu'ils le méritent. Ce sont des hommes qui se sont admirablement conduits. C'étaient des troupes offensives de premier ordre.

« Ces zouaves pontificaux ont été admirables. Je ne sais pas exactement le chiffre de leur pertes, mais sur neuf capitaines, il en est revenu deux, et sur 4,000 hommes, j'en ai ramené 350.

« Ils n'ont pas laissé entre les mains des Prussiens un seul prisonnier ; leurs pertes étaient toutes en tués ou en blessés.

« Le lendemain de la bataille du Mans, quand nous avons battu en retraite, ils ont encore soutenu la retraite avec beaucoup d'aplomb. C'étaient de toutes jeunes troupes, car c'était le même bataillon qui avait été presque anéanti à Patay. On peut trouver dans ces zouaves pontificaux un exemple pour la loi sur l'organisation de l'armée. — Après cela, il n'est pas douteux qu'on peut faire rapidement de bons soldats, qu'on a affaire à des gens qui ont du cœur. Le cœur c'est la première chose à leur donner ; le reste par surcroît et vient bien vite. Ce n'est pas une question de beaucoup de temps ; il ne faut pour cela ni quatre ni cinq ans. »

L'homme qui tenait ce langage en 1874 pourrait, s'il n'a pas changé d'opinion, faire comprendre à son collègue, M. Paul Bert, que la religion n'est pas inutile à entretenir dans les âmes le courage et l'amour de la patrie. Il aurait pu donner à ceux à qui il rendait un si juste hommage il y a dix ans un témoignage d'honneur, en assistant l'autre matin à la messe dite pour eux ; mais, depuis 1874, la conduite du capitaine Gougeard a nécessairement changé.

#### Etranger.

ALLEMAGNE. — Au dîner donné en l'honneur de la commission d'Alsace-Lorraine, le feld-maréchal de Manteuffel a prononcé un long discours.

Il a justifié l'ordonnance relative aux langues, l'interdiction des compagnies d'assurances françaises et l'application de l'article dictatorial, disant qu'il avait cru devoir prendre ces mesures parce que l'on ne se sentait pas assez sûr du maintien de la situation politique actuelle du pays et de son union définitive avec l'Allemagne.

Le *Standard*, de Londres, a reçu de Vienne la dépêche suivante :

« Il y a quelque temps, la Russie avait fait des ouvertures à l'Italie, en vue d'une action commune contre l'Autriche. Ces propositions furent accueillies favorablement par l'Italie, et des préparatifs furent faits, en effet, pour renouveler ce qui s'était passé en 1866. La Russie devait commencer les opérations, et l'Italie serait venue à la rescousse, aussitôt qu'elle aurait été prête.

« Ce projet fut dévoilé au gouvernement austro-hongrois par l'Allemagne qui en avait eu connaissance par son ambassadeur

à Rome. Là-dessus, M. de Bismark projeta et réalisa l'entrevue de Dantzig. Voyant cela, les Italiens firent volte-face, afin d'atteindre leur but avec le secours de l'Autriche. A cet effet, M. de Robilant reçut pour instructions d'arranger l'entrevue du roi Humbert avec l'empereur François-Joseph.

« Comme préliminaires de l'alliance à conclure entre les deux pays, les ministres qui accompagnèrent le roi d'Italie à Vienne se ménagèrent plusieurs entretiens avec M. Kallay et le comte Andrassy, leur exposèrent franchement le plan qu'ils avaient conçu et leur proposèrent sans détour de céder le Trentin à l'Italie, leur offrant en échange de souscrire à tout projet d'agrandissement de l'Autriche en Orient.

« MM. Kallay et Andrassy, surpris, ne répondirent rien, et depuis lors on ne parle de l'Italie à Vienne qu'en termes aussi froids que possible. »

ITALIE. — On télégraphie de Rome, 7 décembre :

« Pour accentuer le sens qu'ils prêtent aux paroles de M. de Bismark, les républicains de Rome se sont réunis en un banquet présidé par M. Albert Maffio. Dans un discours révolutionnaire, M. Maffio a déclaré que ce banquet était le premier d'une série de banquets qui auraient les mêmes résultats que ceux de 1848. Il a formulé l'espoir d'assister bientôt à un semblable banquet dans la chapelle Sixtine, au Vatican. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 décembre.

Rentes très-fermes, hausse nouvelle sur les sociétés de crédit.

Le 3 0/0 de 85.80 atteint 86.07.

Le 5 0/0 fait 115.65 et reste à 116.02.

La tenue des actions du Crédit Foncier encourage les acheteurs, et nous pouvons dire qu'à 1,820 il y a encore une marge large à la hausse.

La fermeté à 600 des actions de la Banque Transatlantique est une indication favorable pour les capitaux de placement.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 905 ; ainsi que nous l'avions prévu, la hausse est arrivée, elle n'est qu'à son début.

Sur la Société Française Financière, les cours ont été excellents à 1,020, et nul doute qu'ils ne s'élèvent en raison des bénéfices acquis.

On cote 665 sur la Banque Nationale dont la tendance est ferme.

Les capitaux de l'épargne se reportent sur les obligations de 500 fr., remboursables à 625, de l'Hypothèque Foncière, 48, rue de Châteaudun.

Bonnes demandes à 745 sur la Banque Romaine, la souscription a été un succès.

Quelques affaires sur le Phénix Espagnol à 935. Transactions assez bonnes sur la Banque de Prêts à 500.

On a demandé beaucoup d'actions de la Société Générale de Fournitures Militaires à 530, le revenu dépassera 870.

Quant au Rio-Tinto, les résolutions de l'assemblée générale ont amené l'attention des capitalistes sur cette excellente affaire, aussi les demandes s'établissent à 745.

La Grande Compagnie d'Assurances est suivie de 720 à 725.

Mentionnons à l'épargne le bon placement à faire en achetant des actions nouvelles de la Compagnie d'Alais au Rhône, le prix n'est que de 500 fr., le revenu assuré est de 9 0/0.

La Laiterie reste à 645.

Le Maletta fait 470.

Il faut vendre immédiatement la Banque Pari-

sienne et les actions de la Banque Lyon et Loire, car le moment est propice et plus tard il ne serait plus temps.

#### Chronique militaire.

On prétend que le général Campenon est disposé, ainsi que nous en avons déjà parlé, à rappeler à l'Ecole les jeunes Saint-Cyriens dont son prédécesseur, le général Farre, n'avait pas craint de briser la carrière pour les punir d'avoir assisté à la messe de Saint-Germain-des-Prés.

Peut-être le nouveau ministre se souvient-il d'avoir été, lui aussi, l'objet d'une mesure à peu près semblable, pour une faute grave, et même que le ministre de la guerre d'alors usa d'indulgence ; veut-il imiter son exemple ?

C'était, raconte un de nos confrères, en 1840.

Le général Baraguey d'Hilliers commandait l'Ecole spéciale militaire.

Une compagnie tout entière, celle dont faisait partie, à titre d'ancien, le jeune Campenon, fit une émeute, au sujet de son sergent-major, M. Pourcin, trop sévère, paraît-il.

L'affaire prit des proportions sérieuses ; quatre-vingts élèves, M. Campenon entre autres, furent séchés pour ce fait.

Réglementairement, ils auraient dû être versés dans des régiments à titre de simples soldats ou de sous-officiers ; mais plus intelligent que M. Farre, le ministre de la guerre de cette époque jugea qu'une faute de simple discipline ne devait pas entraîner, pour ceux qui s'en étaient rendus coupables, la perte d'une carrière.

Les quatre-vingts Saint-Cyriens furent rappelés à l'Ecole, et firent une troisième année d'étude.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Martin, notre illustre commissaire de police, serait nommé commissaire central de la ville d'Angers.

Tant pis pour elle...

Tant mieux pour lui.

1,800 fr. de plus.

Si la nouvelle se confirme — et nous avons tout lieu de la croire très-exacte — nous pouvons ajouter :

Tant mieux pour nous.

Nous ne serions pas surpris que, le jour de son départ, il n'y eût sur quel point de la ville des feux de joie, jamais agent de l'autorité ne s'étant rendu plus impopulaire.

Nous pouvons donc espérer que la bonne harmonie va revenir dans notre cité, et que les affaires reprendront leur cours ordinaire.

Son successeur, quel qu'il soit, n'aura qu'à apporter dans ses rapports avec le public cet esprit de conciliation auquel on a toujours droit, du tact dans ses procédés verbaux et du calme dans ses fonctions (toutes qualités qui ont fait défaut à notre

feutre sur les sourcils, les lunettes vertes sur les yeux, il sortit.

Madeleine courut à la fenêtre ; mais il se passa un certain temps avant que Gandoin parût sur le trottoir.

Un bruit de voix montait de la salle commune ; sans doute il causait avec les gens de la maison.

Enfin il traversa la rue, suivant le même chemin qu'avait pris Labarthe.

— Oh !... se dit résolument la veuve de Jean Michaud, je les rejoindrai !... je les entendrai !

Elle s'était drapée dans sa mante noire ; elle descendit à son tour.

Une pluie fine commençait à tomber du ciel assombri. Déjà la nuit venait.

XXVI

LE DOIGT DE DIEU

A la sortie du bourg, vers le nord, s'élève un coteau planté de sapins. De grandes roches en couronnent la cime dénudée que surmonte la ruine d'une ancienne tour appelée le *Signal*.

Hormis les dimanches d'été, cet endroit sauvage reste complètement désert. Madeleine, en voyant Gandoin prendre cette direction, comprit aussitôt que c'était le lieu du rendez-vous. Par cette soirée brumeuse, les deux complices étaient certains de n'y rencontrer personne.

Labarthe, parti le premier, marchait d'un pas

rapide. Il allait atteindre le sommet, lorsque Gandoin, à son tour, s'engagea dans la montée.

Madeleine le suivait de loin, profitant de tous les objets, pignons avancés sur rue, chariots ou piles de bois, qui pouvaient la dissimuler à ses regards. D'ailleurs, enveloppée dans sa mante, elle espérait ne pas être reconnue.

Une fois sous les sapins, plus de danger. Le chemin s'élevait en forme de colimaçon ; c'est une sorte de labyrinthe.

A plusieurs reprises, Gandoin se retourna, regardant avec précaution derrière lui. Soupçonnait-il donc qu'il était épié ?

Cette promenade du *Signal* était familière à la veuve de Jean Michaud. L'été dernier, lors de chaque visite à Jeannette, elle y menait ses enfants, heureuse de trouver elle-même, tandis qu'ils couraient par les sentiers, la solitude et l'ombre.

Gandoin suivait le grand chemin qui tourne aux flancs du coteau. Divers raidillons grimpaient directement jusqu'au sommet. Madeleine s'en souvint ; elle s'y jeta, pour arriver la première.

Que lui importaient les ronces et les pierres qui meurtrissaient ses mains et ses genoux ? Elle rampait, elle filait sous bois, silencieuse et rapide comme une bête fauve.

Le plateau supérieur est de peu d'étendue. Les roches en occupent la plus grande partie jusqu'à la tour ébréchée qui la domine encore, orgueilleuse

et sombre sous son manteau de lierre. De l'autre côté, c'est une sorte de terrasse sablonneuse, où le chemin tournant aboutit.

Dans cet espace libre, Labarthe allait et venait d'un pas impatient. Madeleine, serpentant parmi les roches, attendit qu'il lui tournât le dos, et, s'avancant encore jusqu'à la ruine, elle s'y blottit parmi des broussailles.

Il était temps. Gandoin surgissait à l'autre extrémité du plateau, qu'empourrait une dernière rougeur du couchant.

Déjà le soleil avait disparu. Plus bas, sous les sapins, c'était la nuit, c'était le silence...

A l'approche de son complice, Labarthe se recula, se replia sur lui-même, dans une attitude presque menaçante. Gandoin ne parut pas s'en émouvoir. Obséquieux et souriant, il salua le notaire.

— Misérable ! dit enfin celui-ci, se redressant de toute la hauteur de sa taille. Quoi ! vous avez eu l'audace de venir me braver jusqu'ici ! prenez garde ! Oh ! prenez garde de vous en repentir !

Il semblait exaspéré. Peut-être allait-il se ruer sur son ennemi.

Mais Gandoin s'empressa d'exhiber le revolver dont il s'était muni.

— Mon cher monsieur, répliqua-t-il avec une courtoisie railleuse, permettez-moi de vous faire observer que, si vous êtes le plus fort, moi je suis

armé. Restez donc à distance ou gare à cette petite mitrailleuse. Je vous fusillerais à bout portant, ce qui ne ferait ni mon affaire ni la vôtre. Croyez-moi, pas de violences ! Si vous acceptez mes conditions, cette entrevue sera la dernière. Je ne vous écrirai plus. A tout jamais vous serez délivré de mes exigences et même de mon souvenir.

— Est-ce possible ! murmura le notaire.

— C'est certain ! répondit le porteur de contraintes. J'offre de vous en donner la preuve en quelques mots. Écoutez-moi... causons.

— Soit ! fit Labarthe, en s'asseyant sur une pierre voisine de la tour.

(A suivre.)

**L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France**, par H. DU CIRZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

sieur Marlin, et il sera assuré de conquérir à bref délai l'estime et la sympathie de toute la population, qui jadis s'était toujours montrée animée de sentiments de respect pour l'autorité.

#### Est-ce un accident ou un suicide ?

Hier, vers midi, le sieur Rousselot, facteur rural de la tournée de Varrains, revenant de son service, se dirigea vers les fouilles de Nantilly ; de la rive opposée du Thouet, des cultivateurs le virent disparaître sous l'eau. On suppose qu'étant pris de vin, Rousselot aura voulu se laver la figure avant de rentrer au bureau et qu'il aura perdu l'équilibre.

Lorsque les témoins de sa chute arrivèrent près de lui, ils ne purent retirer qu'un cadavre, ce qui laisse supposer qu'il y eut une congestion.

Rousselot, âgé de 29 ans, était marié et laisse un jeune enfant.

Un de nos concitoyens, M. Alexis Duterme, lieutenant-colonel au 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie, directeur de l'École d'artillerie du 14<sup>e</sup> corps, à Vannes, a été classé à l'état-major particulier.

#### L'HOMME-POISSON.

Beaucoup de personnes, craignant peut-être d'être trompées, n'osent pas se présenter à la loge de l'Homme-Poisson, M. Jomsonne, dressée sur le quai de Limoges. Qu'elles se rassurent : M. Jomsonne fait dans son aquarium des exercices de la plus haute difficulté et du plus grand intérêt.

Il remplit exactement le programme qu'il a annoncé et s'empresse de fournir tous les renseignements qu'on lui demande.

Que ceux de nos lecteurs qui sont désireux de curiosités se rendent à ce spectacle, ils en sortiront émerveillés.

M. Jomsonne donne chaque jour de nombreuses séances, de 7 heures 1/2 à 11 heures du soir.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Conclusions du rapport du 14<sup>e</sup> bureau tendant à une enquête relative à l'élection de M. Gusman Serph, dans l'arrondissement de Civray (Vienne), adoptées par 187 voix contre 157.

Ont voté pour : MM. Benoist et Bury.

Ont voté contre : MM. le comte de Civrac, le comte de Maillé, de Soland, le vicomte de Terves.

Absent par congé : M. Maillé (Alexis).

Proposition d'enquête relative à l'élection de M. Pain dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Poitiers (Vienne), adoptée par 195 voix contre 167.

Mêmes votes que ci-dessus.

Dans la séance de lundi dernier, un congé de 15 jours a été accordé à M. Maillé (Alexis), déjà en congé par anticipation.

#### LETTRE D'ALGER.

Le Journal de Maine-et-Loire reçoit communication de la lettre suivante, qui est parvenue décachée à son adresse, et qui émane de la plume d'un soldat de la classe de 1876, qui vient d'être rappelé en Algérie.

Alger, le 29 novembre 1881.

Cher Monsieur,

Je vous écris ces quelques mots pour vous dire que j'ai fait un bon voyage. Je suis arrivé ici ce matin ; nous avons eu une mer bonne et nous n'avons mis que 33 heures à faire la traversée. — Il eût été plus agréable pour nous, par exemple, de la faire pour rentrer en France. Mais je ne sais quand viendra ce beau jour, si ardemment désiré par tous les hommes qui font partie de la classe de 1876.

Malheureusement, nous avons grand peur que cela ne soit pas de si tôt, car l'on ne sait comment ça marche aujourd'hui. Il n'y a plus de troupes à Alger ; tout est parti dans le sud des provinces.

Alger, où il y a toujours 3,000 hommes de garnison, n'en a peut-être pas à l'heure qu'il est 800. Dernièrement, les tirailleurs et les zouaves sont partis. On dit que les choses deviennent de plus en plus graves. Les officiers en sont réduits eux-mêmes à dire qu'ils n'ont jamais vu un service si mal organisé. — On n'a pas même d'armes ni d'habillement pour la classe de 1880.

La preuve en est dans la note que voici, qui est extraite d'un journal d'Alger :

« La classe de 1880, arrivée vendredi à Oran, ne peut, dans bon nombre de régiments, être habillée, faute d'effets et d'armes, les régiments n'étant pas pourvus d'un nombre d'armes illimité. Que feront donc ces hommes ; resteront-ils en pékins ? »

« Je pars samedi pour Coléah et de là pour Dra-el-Mizan... »

» X. »

Thouracé. — Voici les cours réels des vins dans le climat du Layon :

Les blancs de bon cru se vendent de 250 à 300 fr. et même au-dessus. Nous connaissons un cellier qui a été vendu à 330 fr. la barrique. A Faveraye et Machelles, les cours se tiennent entre 150 et 200.

En vins rouges cuvés, on fait communément 110 et 125 fr. Les rouges, à 25 fr. l'hectolitre, ont été enlevés par le commerce de Paris.

Les vins de la Touraine, généralement bons, sont, cette année, de qualité supérieure, en égard à la température favorable qui s'est maintenue durant la préparation de la nouvelle récolte et à la réserve de toute maladie.

L'exportation est très-active, principalement pour les vins rouges dits de Saint-Avertin, malgré le prix très-ferme de 125 fr. les 250 litres, et encore n'obtient-on pas la première qualité à ce prix.

Les vins blancs Vouvray n'ont pas encore de prix très-fixes.

#### ANGERS.

Grand Théâtre. — Mardi, une représentation de deux pièces de Molière, *Tartuffe* et *le Médecin malgré lui*, a été donnée par M<sup>me</sup> Thénard et M. Coquelin-cadet, de la Comédie-Française. Ces deux artistes ont obtenu un très-grand succès. On se rappelle qu'il y a environ quinze ans, M. Coquelin cadet, encore élève du Conservatoire, débuta sur le théâtre de Saumur, avec quelques-uns de ses camarades, à côté de Samson.

Ce soir jeudi, dans *Faust*, le rôle de Marguerite sera rempli par M<sup>me</sup> Fechter, cantatrice d'un grand avenir, fille du célèbre comédien de ce nom.

#### POITIERS.

On signale au Journal de la Vienne un acte de dévouement qui s'est produit, avant-hier, sur la ligne de l'État :

A la gare de Noiron, une femme âgée a voulu monter dans le train pendant qu'il était en marche. Elle saisit une des barres d'appui ; mais la vitesse redoublant, et n'étant plus assez lente pour enjambrer le marchepied, elle tomba, les jambes traînant sur le balast de la voie. Le train marchait alors avec vitesse, et elle allait infailliblement être broyée sous les roues, lorsqu'un voyageur de 2<sup>e</sup> classe, lequel était à l'autre bout du train, ouvrit la portière, et se porta bravement à son secours en marchant sur les marchepieds des voitures, au risque de sa vie.

Arrivé à cette pauvre femme, d'un bras vigoureux il la souleva et la fit monter dans le wagon. A ce moment-là, le conducteur avait fait des signaux, et on arrêtait le train quelques minutes plus tard. Le voyageur qui s'est ainsi dévoué est un de nos compatriotes, M. Félix, représentant de commerce à Poitiers.

Les Facultés des lettres et des sciences de Poitiers ont reçu, cette année, une bachelière chacune. La Faculté des sciences a admis M<sup>lle</sup> Landais pour le baccalauréat ès-sciences (complet) ; la Faculté des lettres a reçu M<sup>lle</sup> Ratel aux examens du baccalauréat ès-lettres (anglais).

#### TOURS.

Sorti de la prison de Fontevault depuis très-peu de temps, le sieur Beccari, Emile, âgé de 17 ans, comptable, et natif de la Loire-Inférieure, a été arrêté pour escroqueries commises dans plusieurs hôtels de Tours. Ce jeune voleur changeait de nom à chaque instant et se faisait héberger pour rien. Cette manœuvre ne lui réussit pas longtemps, et hier il a été mis à la disposition du parquet.

#### NANTES.

Le ministre de la guerre a décidé que le

64<sup>e</sup> (Nantes) et le 65<sup>e</sup> de ligne (Ancenis) changeraient entre eux de garnison. Ce mouvement a été exécuté le 3 décembre courant.

Le Phare de la Loire du 2 décembre publiait à ce sujet la note suivante :

« C'est demain, samedi, que le 64<sup>e</sup> régiment de ligne nous quitte pour aller tenir garnison à Ancenis. Nous ne pouvons que renouveler, à l'occasion de ce déplacement fâcheux à tant de titres, l'expression des regrets qu'il nous inspire. Notre brave population n'oubliera pas les excellentes relations qui s'étaient établies entre elle et le 64<sup>e</sup> de ligne et que des motifs, sur lesquels nous ne voulons pas revenir, viennent de rompre aussi brusquement. »

#### SAINT-MALO.

Nous lisons dans le Salut de Saint-Malo :

« Il n'est que trop vrai que plus les principes immoraux pénètrent dans les masses, plus les conséquences sont pénibles à constater. »

« Un pauvre père infirme, qui devrait compter sur le dévouement de sa femme et de sa fille, vient de faire une triste expérience de ce que sont les femmes des nouvelles couches sociales. »

« A la suite de remontrances que le père savait indispensables, la fille a répondu en lançant à la tête de l'auteur de ses jours une pierre qui lui a fait une profonde blessure. »

« La mère est restée impassible devant cet acte de forcenée. »

#### UN COMBLE D'INTOLÉRANCE.

On écrit de Limoges que le maire de Magnac-Bourg vient d'adresser à l'un de ses administrés la lettre suivante :

« Monsieur, nous n'acceptons pas dans notre école les enfants dont les sœurs fréquentent l'école des religieuses. En conséquence, vos deux fils seront rejetés de l'école, si votre fille fréquente l'école congréganiste. »

» Le maire, NICOLAS. »

De quel droit ce maire enlève-t-il à un citoyen le bénéfice de la gratuité scolaire, qui est prescrite par la loi ? M. le maire de Magnac commet un abus de pouvoir ; le citoyen ainsi lésé devrait lui en demander compte devant la justice administrative.

Faisons plaisir aux chasseurs en leur annonçant l'apparition d'un nouveau journal à leur usage particulier. Le *Moniteur de la Chasse et des Tirs*, journal mensuel, est édité à Saint-Etienne, sous la direction de M. Martinier-Collin. L'abonnement n'est que de 3 fr. 50 par an. — Renseignements de toute espèce sur la fabrication et l'usage des armes à feu.

#### Tribunaux.

Nous lisons dans l'Union dinannaise :

« M. l'abbé Dagonne avait traduit devant le tribunal correctionnel de Dinan, M. Postel, adjoint de la Vicomté ; Duros, boucher à Plumaugat, et Ribaud, ancien employé des postes à Jugon, pour propos diffamatoires tenus contre lui le 21 août, jour de l'élection, et le lendemain 22. »

« Cette diffamation s'adressant à un ministre du culte, le tribunal correctionnel se déclara incompétent. »

« Les trois individus poursuivis comparaitront le mardi 10 janvier prochain devant la Cour d'assises des Côtes-du-Nord. »

Le tribunal de Cognac a condamné le journal la *Constitution de Cognac* à payer à M. l'abbé Dagonne 500 fr. en dommages-intérêts et à l'insertion dans ledit journal et dans un journal des Côtes-du-Nord.

Sur les poursuites en diffamation de M. l'abbé de la Marlière contre le *Petit Arlésien*, le tribunal correctionnel de Saint-Omer a condamné le journal à payer 1,000 francs de dommages-intérêts et à insérer le jugement dans le plus prochain numéro du *Paris-Nord*, dans cinq journaux du département du Nord et dans cinq du Pas-de-Calais.

#### Faits divers.

A QUI LES MILLIONS ? — Edmond Berry, citoyen français, arrivait, à la fin du mois de juin dernier, à Buenos-Ayres. Il venait de Montevideo, ne connaissant personne dans la ville, et nul ne le connaissait non plus. Il descendit dans un petit hôtel situé à l'angle de 25 de Mayo y Corrientes. Quelques jours après, il tomba malade et s'alita. La maladie fut longue ; elle se termina par la mort de l'étranger.

Ainsi que c'était son devoir, le maître d'hôtel, sitôt qu'il eut fermé les yeux, courut faire sa déclaration chez le commissaire de police du quartier.

Le commissaire procéda à l'inventaire et au recensement des effets laissés par le défunt. Il constata, entre autres choses, la présence d'une malle vieille et presque hors d'usage. Puis, avis du décès fut transmis au consul de France, qui se transporta sur les lieux, et, à son tour, procéda à l'inventaire.

Arrivé à la malle, il en ordonna l'ouverture. La malle vieille et presque hors d'usage contenait des onces, des demi-onces, des livres sterling, des bons de Montevideo, des billets de banque, des titres de rente pour une valeur de 5 millions. Et l'étranger était mort intestat.

La malle contenait encore des couteaux et une quantité d'instruments de cuisine. Edmond Berry était cuisinier !

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Kairouan, par R. Bryon. — Un volume de vers : *En voyage*, par Eugène Manuel. — Une expédition dans les régions polaires, par Ch. Franck. — *L'Art à travers les mœurs*, par Henry Havard. — *Le Mariage de Gabrielle* (suite), par Daniel Lesueur. — Les chasses en Angleterre : capture d'une biche. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny.

GRAVURES : Algérie : enlèvement de la position de Djebel-Beni-Smir, dans le sud de la province d'Oran. — Campagne de Tunisie : les remparts de Kairouan. La mosquée de Sidi-Okba, à Kairouan. — Épuration de Paris : une rafle de rôdeurs, à la Villette. — Une expédition dans les régions polaires : l'équipage du lieutenant Schwatka. — *L'Art à travers les mœurs*, par Henry Havard (cinq gravures). Les chasses en Angleterre : capture d'une biche. — Rebus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

#### Compagnie générale des Chemins de Fer sur Routes.

Les garanties et avantages offerts par cette entreprise et les démonstrations faites de son économie et de son utilité ont été entendues.

La province et Paris en donnent la preuve par les souscriptions déjà reçues. — Et il n'y a pas que les régions traversées par les concessions actuelles qui soient pénétrées du rôle actif et vital des nouvelles voies ferrées économiques : de tous les points de la France on se rend compte de leur nécessité, on désire leur application et on comprend leurs produits rémunérateurs. — La direction et l'administration de la Compagnie générale des Chemins de fer sur Routes donnent par leur passé une garantie de plus pour l'avenir.

C'est grâce à une économie bien entendue qui porte sur tous les points administratifs et techniques : construction, frais généraux, matériel, que les exercices précédents de la Compagnie sont liquidés sans passif et sans charges, que le capital primitif est représenté par des lignes exploitées et en construction et par un matériel considérable.

L'augmentation actuelle du capital correspond exclusivement à d'importantes concessions nouvellement obtenues.

De nouvelles obtentions de chemins de fer sur routes donneront lieu à des élévations successives du capital.

En raison des résultats acquis, des bénéfices distribués et du développement continu du trafic, les actions de la Compagnie se bonifieront de constantes plus-values.

Ces primes sont un attrait de plus ; elles constitueront un nouveau gain pour les anciens actionnaires.

Et si la Compagnie leur servait un privilège pour les actions futures, ils auraient un double profit.

Voulez-vous, sans quitter le coin de votre feu, visiter les cinq parties du Monde ?  
Lisez : **LE MONDE INCONNU**, le plus intéressant, le plus varié, le plus véridique, et le moins cher de tous les journaux de voyages.

Avec ce compagnon des veillées, vous parcourrez la terre à la suite des vaillants explorateurs actuels, vous éprouverez leurs joies et leurs angoisses ; et des illustrations des meilleurs artistes, en faisant défiler devant vous sites et types divers, compléteront votre illusion !

**LE MONDE INCONNU**, 10 centimes le numéro, est en vente chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

ABONNEMENTS : un an : 6 fr. ; six mois : 3 fr. 50.

Paris, 18, rue d'Enghien.

• On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastral-

gies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, plitues, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni s'habiller, ni se déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérait pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BASSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges. — Et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spécialistes « obtiennent mille guérisons par an, à terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers, le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôts à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
	A. POITIERS		A. ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 35 —	7 39 soir.	4 55 —	11 10 soir.
11 15 —	4 55 —	11 48 —	10 10 soir.
1 17 soir.			
4 55 —			
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
	A. MONTREUIL		A. SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	6 30 soir.
8 35 —	5 17 soir.	4 28 —	11 30 —
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	11 30 —
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	86	10	25	Comptoir d'escompte .....	1050			C. gén. Transatlantique .....	595	1	
3 % amortissable .....	86	10	50	Credit de France .....	925			Canal de Suez .....	2910	20	
3 % amortissable nouveau .....	85	80	03	Credit Foncier, act. 500 fr. ....	1790		10	Société autrichienne .....	720	3	75
4 1/2 % .....	112	50	10	Obligations foncières 1877 .....	351	1		<b>OBLIGATIONS.</b>			
5 % .....	115	25	20	Obligations communales 1879 .....	437		5	Est .....	382		
Obligations du Trésor .....	516	2		Oblig. foncières 1879 3 % .....	437	50		Midi .....	390		
Obligations du Trésor nouvelles .....	517	3		Sec. de Crédit ind. et comm. ....	735		5	Nord .....	393		
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	440			Credit mobilier .....	760	10		Orléans .....	392		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	407	2		Est .....	785	5		Ouest .....	389		
— 1865, 4 % .....	521	1		Paris-Lyon-Méditerranée .....	1775			Paris-Lyon-Méditerranée .....	389	50	
— 1869, 3 % .....	407	50	7	Midi .....	1380	10		Paris (Grande-Ceinture) .....	384		
— 1871, 3 % .....	395	7		Nord .....	2220		10	Paris Bourbonnais .....	388	50	
— 1875, 4 % .....	509	50	2	Orléans .....	1360			Canal de Suez .....	562	50	
— 1876, 4 % .....	508		1	Quest .....	830	5					
Banque de France .....	6200	20		Compagnie parisienne du Gaz .....	1595		5				

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	
8 — 56 — — — — — soir.	
1 — 25 — — — — —	
3 — 32 — — — — —	
7 — 15 — — — — — express omnibus (s'arrête à Angers).	
10 — 37 — — — — —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — —	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur.

### A LOUER

DE SUITE,

### UNE MAISON

Située à Saumur, place de la Bilange, occupée par M. Lepelletier, ex-épiciers.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire. (774)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE ET EN DÉTAIL,

### LA FERME

DITE

### DU BEAUVOYER

Située près Villebermier,

Exploitée par M. Pigeonneau, et contenant 8 hectares 6 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. ANIS, ex-instituteur à Villebermier, ou au notaire. (775)

### A VENDRE

### OU A LOUER

En tout ou partie,

### UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

### A CÉDER

DE SUITE,

### UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M<sup>me</sup> RENAUDIN, même rue, 19. (729)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin.

S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

### A VENDRE

### UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire et lire l'écriture manuscrite.

M. RICHARD, ex vétérinaire militaire, à l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il vient de se fixer à Saumur, rue du Petit-Maure, 12, comme vétérinaire, et qu'il se met à leur disposition pour tous les soins à donner aux animaux malades. (772)

### ON DEMANDE UN MÉNAGE

S'adresser au bureau du journal.

### J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Espagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**LA RÈGLE SANGUINÈDE**  
GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharm.

M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

### UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin.

S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME, sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

### AVIS

### LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

### RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.

### JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

## OUVERTURE

DE LA

## BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — **Repassage à neuf.** Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

## ARMES DE CHASSE

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et l'inébranlable ajustement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inimitable ajustement de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (468)

**COSMYDOR**  
Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre  
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette. (En faire usage quotidiennement) SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18